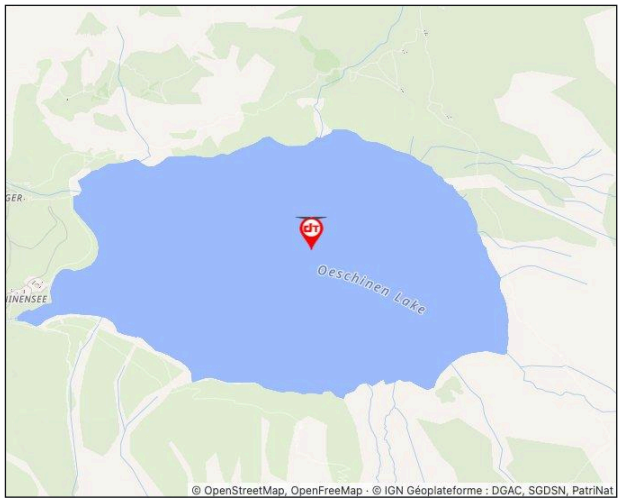
SCHWEIZ I Öschinensee I Berner Oberland

Eau · Suisse

Coordonnées GPS	46.49886, 7.72773
Altitude	1 574 m
Hauteur maximale	100 m max
Accès	Accès à pied > 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Reichenbach Air Base 13 km, direction N · spot 847 m plus haut
Référence du spot	298185



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+01:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	07:01	07:34	16:54	17:27	9 h 20	07:34–08:21 · 16:08–16:54
Mer. 18 nov.	07:02	07:35	16:53	17:26	9 h 18	07:35–08:22 · 16:06–16:53
Jeu. 19 nov.	07:04	07:37	16:52	17:25	9 h 15	07:37–08:24 · 16:05–16:52

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Reichenbach Air Base	Aérodrome	13 km, direction N	727 m
Hélistation de Lauterbrunnen	Hélistation	17 km, direction NE	797 m
Hélistation de Gsteigwiler	Hélistation	20 km, direction NE	682 m
Hélistation de Gampel	Hélistation	21 km, direction S	626 m

Description

Der Oeschinensee liegt oberhalb von Kandersteg (Berner Oberland) in der Schweiz. Sein Wasserspiegel liegt durchschnittlich auf einer Höhe von 1'578 m. Der See ist bei normalem Wasserstand 56 m tief und hat eine Fläche von 1,1 km², womit er zu den grösseren Bergseen in der Schweiz gehört. Er entstand durch den Bergrutsch einer Flanke des Doldenhorns, der den Wasserabfluss blockierte. Seit 2007 gehört der Oeschinensee zum erweiterten UNESCO-Weltnaturerbe Schweizer Alpen Jungfrau-Aletsch. Oeschinen Lake (German: Oeschinensee) is a lake in the Bernese Oberland, Switzerland, 4 kilometres (2.5 mi) east of Kandersteg in the Oeschinen valley. At an elevation of 1,578 metres (5,177 ft), it has a surface area of 1.1147 square kilometres (0.4304 sq mi). Its maximum depth is 56 metres (184 ft). The lake is fed through a series of mountain creeks and drains underground. The water then re-surfaces as …

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=298185

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=46.49886&lon=7.72773
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.